

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE ROSEMÈRE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal dédiée à la présentation du budget pour l'année 2025 et au programme quinquennal d'immobilisations 2025 à 2029, tenue à 18h30 à la salle du Conseil de l'hôtel de ville sise au 100, rue Charbonneau, le lundi 9 décembre 2024.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur le Maire : Eric Westram

Mesdames les conseillères : Marie-Elaine Pitre, Marie-Andrée Bonneau et Stéphanie Nantel

Messieurs les conseillers : Philip Panet-Raymond et René Villeneuve

EST ABSENTE :

Madame la conseillère : RoseAnna Cirino

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

La directrice générale : M^e Catherine Adam

Le greffier : M^e Alexandre Bélisle-Desjardins

La directrice du Service des finances et des affaires juridiques : Mme Justine Asselin

La trésorière : Mme Émilie Greene

À 18h51, Monsieur le Maire constate le quorum et ouvre la séance du Conseil. À moins d'indication contraire, le Maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

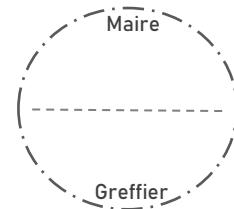
1.1. Séance extraordinaire - 9 décembre 2024

2024-12-447

Sur une proposition de ERIC WESTRAM, appuyée par STÉPHANIE NANTEL , il est résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 9 décembre 2024, dédiée à la présentation du budget pour l'année 2025 et du programme quinquennal d'immobilisations 2025 à 2029.

Siège	Conseillers	Pour	Contre
1	Marie-Elaine Pitre	X	
2	Marie-Andrée Bonneau	X	
3	Stéphanie Nantel	X	
4	René Villeneuve	X	
5	RoseAnna Cirino – ABSENTE		
6	Philip Panet-Raymond	X	



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2. FINANCES

2.1. Prévisions budgétaires 2025 - Adoption

2024-12-448

CONSIDÉRANT que le Conseil doit adopter le budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus aux moins égaux aux dépenses qui y figurent, et ce, en vertu de l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*;

PAR CONSÉQUENT

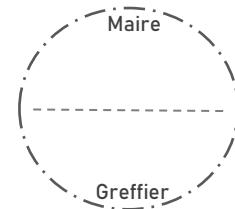
Sur proposition de ERIC WESTRAM, appuyée par RENÉ VILLENEUVE, il est résolu:

D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025, totalisant des revenus (incluant les affectations) et des dépenses de fonctionnement 43 011 100 \$;

REVENUS		€
Taxes et tarification		31 218 200 \$
Paiements tenant lieu de taxes		632 200 \$
Transferts		2 265 100 \$
Services rendus		2 636 900 \$
Imposition de droits		2 600 000 \$
Amendes et pénalités		790 100 \$
Intérêts et revenus divers		576 500 \$
TOTAL DES REVENUS		40 719 000 \$
AFFECTATIONS ET AUTRES ÉLÉMENTS DE CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
Affectations provenant des excédents accumulés, réserves financières et fonds réservés		869 500 \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement		1 426 600 \$
Autres éléments de conciliation		[4 000] \$
TOTAL DES AFFECTATIONS ET AUTRES ÉLÉMENTS DE CONCILIATION À DES FINS FISCALES		2 292 100 \$
TOTAL DES REVENUS INCLUANT LES AFFECTATIONS		43 011 100 \$
DÉPENSES		
Administration générale		6 578 700 \$
Sécurité publique		6 572 300 \$
Transport		7 356 900 \$
Hygiène du milieu		9 675 300 \$
Aménagement, urbanisme et développement		2 339 700 \$
Loisirs et culture		5 121 400 \$
Frais de financement		1 714 000 \$
Remboursement de la dette à long terme		3 652 800 \$
TOTAL DES DÉPENSES		43 011 100 \$

D'APPROUVER la liste des projets porteurs, des projets récurrents et des projets non récurrents ainsi que la liste des projets financés par fonds de roulement jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Siège	Conseillers	Pour	Contre
1	Marie-Elaine Pitre	X	
2	Marie-Andrée Bonneau	X	
3	Stéphanie Nantel	X	
4	René Villeneuve	X	
5	RoseAnna Cirino – ABSENTE		
6	Philip Panet-Raymond	X	



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2.2. Programme quinquennal d'immobilisations 2025 à 2029 – Adoption

2024-12-449

CONSIDÉRANT que le paragraphe 1 de l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit que le conseil municipal doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter par résolution le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois années financières subséquentes;

CONSIDÉRANT l'importance pour la Ville de se doter d'une planification financière à long terme afin d'assurer une saine gestion financière;

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition de ERIC WESTRAM, appuyée par PHILIP PANET-RAYMOND, il est résolu:

D'ADOPTER un programme d'immobilisations sur 5 ans, tel que présenté, pour les années 2025 à 2029, totalisant des investissements de 126 881 800\$ et d'approuver les projets énumérés à l'annexe jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

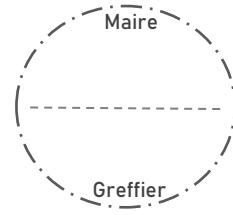
	2025	2026	2027	2028	2029	Total
<u>Investissements</u>						
Infrastructures	12 979 100 \$	13 711 800 \$	13 529 400 \$	13 329 100 \$	13 310 700 \$	66 860 100 \$
Chaussée	1 055 000 \$	1 110 000 \$	1 162 000 \$	1 224 000 \$	1 286 000 \$	5 837 000 \$
Bâtiments	3 189 300 \$	520 000 \$	650 000 \$	2 855 000 \$	2 705 000 \$	9 919 300 \$
Parcs et terrains de jeux	809 000 \$	2 605 000 \$	211 000 \$	130 000 \$	130 000 \$	3 885 000 \$
Mobilité active	700 000 \$	3 170 000 \$	1 160 000 \$	2 618 000 \$	4 250 000 \$	11 898 000 \$
Véhicules	543 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	400 000 \$	500 000 \$	2 443 000 \$
Machinerie, équipements et outillage	160 000 \$	35 000 \$	40 000 \$	50 000 \$	60 000 \$	345 000 \$
Ameublement et équipements de bureau	194 400 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	194 400 \$
Redéveloppement	400 000 \$	5 600 000 \$	10 500 000 \$	4 400 000 \$	- \$	20 900 000 \$
Autres	50 000 \$	700 000 \$	3 750 000 \$	100 000 \$	- \$	4 600 000 \$
	20 079 800 \$	27 951 800 \$	31 502 400 \$	25 106 100 \$	22 241 700 \$	126 881 800 \$

Financement

Dette à long terme	11 117 200 \$	12 553 701 \$	10 686 800 \$	9 110 038 \$	9 314 463 \$	52 782 200 \$
Subventions	7 695 350 \$	9 086 850 \$	12 017 800 \$	11 583 425 \$	11 852 275 \$	52 235 700 \$
Fonds de roulement	485 500 \$	215 000 \$	121 000 \$	100 000 \$	110 000 \$	1 031 500 \$
Autres	781 750 \$	6 096 250 \$	8 676 800 \$	4 312 638 \$	964 963 \$	20 832 400 \$
	20 079 800 \$	27 951 800 \$	31 502 400 \$	25 106 100 \$	22 241 700 \$	126 881 800 \$

Siège	Conseillers	Pour	Contre
1	Marie-Elaine Pitre	X	
2	Marie-Andrée Bonneau	X	
3	Stéphanie Nantel	X	
4	René Villeneuve	X	
5	RoseAnna Cirino – ABSENTE		
6	Philip Panet-Raymond	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil répondent aux questions des citoyens conformément à la Loi.

4. CLÔTURE

2024-12-450

Sur proposition de ERIC WESTRAM, appuyée par RENÉ VILLENEUVE, il est résolu :

DE LEVER la séance à 18H59

Siège	Conseillers	Pour	Contre
1	Marie-Elaine Pitre	X	
2	Marie-Andrée Bonneau	X	
3	Stéphanie Nantel	X	
4	René Villeneuve	X	
5	RoseAnna Cirino – ABSENTE		
6	Philip Panet-Raymond	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Eric Westram

Maire

M^e Alexandre Bélisle-Desjardins

Greffier